



## CENTRES DE LOISIRS : **Vacances de Printemps**

**Du Lundi 20 au jeudi 30 avril 2020**

### **INFORMATION : Service de garde pour les personnels indispensables à la gestion de la crise du COVID 19**

La SPL Enfance en Pays Mornantais, dans le cadre de la fermeture des écoles et de l'ensemble des structures d'accueil collectif de plus de 10 enfants met en place pour les vacances de Printemps, un service de garde d'enfants pour les personnels indispensables à la crise du COVID-19 suivants :

1. Tout personnel travaillant dans les établissements de santé public ou privé : Hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centre de santé...
2. Tout personnel travaillant en établissement médicaux-sociaux : pour personnes âgées ou handicapées : maison de retraite, EPHAD, USLD, Foyer autonome, IME, MAS, FAM, SSIAD....
3. Les professionnels de santé et médicaux -sociaux de ville : médecins, infirmiers, sage-femme, pharmaciens, aide soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées.
4. Les personnes chargées de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de crise

Si vous êtes dans ce cas et avez besoin d'un service minimum de garde pour les Vacances de Printemps, merci de nous faire un mail à : [serviceminimum.splepm@gmail.com](mailto:serviceminimum.splepm@gmail.com)

**Le centre de Loisirs 4-12 ans ouvrira dans la limite des places autorisées par la DDCS et uniquement pour les personnels cités ci-dessus en fonction des besoins et des inscriptions validées par mail.**